
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION « ESPACE ARC EN CIEL »
DU VENDREDI 20 JANVIER 2017 A MALARCE

Etaient Présents :

- × Fabrice Baudinat
- × Bruno Regouli
- × Anne-Sophie Nicault
- × Estelle Fety
- × Jacques Vignault
- × Elie Guittet
- × Daniel Ginier
- × Nicolas Regent
- × Céline xxxxxxxx
- × Alain Nicault
- × Christiane Nicault
- × Camille xxxxxxxx
- × Arnaud xxxxxxxx

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres représentés : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.
La séance a débuté à 18H00

Est désigné président de séance, Fabrice Baudinat

Est désignée secrétaire de séance, Anne-Sophie Nicault

Ordres du Jour :

1er point : Vente du terrain appartenant à l'association Espace Arc en Ciel

2ème point : Élection des membres du bureau d'Espace Arc en Ciel

3ème point : Bilan des activités 2016 / Bilan financier

4ème point : Programme 2017

5ème point : Adhésion

6ème point : Appel à contribution bénévole

1er point : Vente du terrain appartenant à l'association Espace Arc en Ciel

Les membres et l'équipe active ont appris en fin d'année 2016 que l'association possède un terrain, Sur ce terrain est batie une construction sans aucune autorisation officielle, Dans cette construction habite un jeune homme, Ce jeune homme doit se décider quant à l'éventuel achat de ce terrain, Les membres du bureau attendent la réponse de ce jeune homme,

En cas de réponse négative de sa part, les membres de l'association feront le nécessaire pour céder rapidement ce terrain.

2ème point : Election des membres du bureau d'Espace Arc en Ciel

Fabrice Baudinat est président de l'association Espace Arc en Ciel, Manuel Granéro est secrétaire et Morgane Frenel est trésorière,

Membres sortants :

Manuel Granéro et Morgane Frenel ont fait parvenir ce jour leur lettre de démission du bureau d'Espace Arc en Ciel,

Postes à pourvoir :

Fabrice Baudinat a proposé de laisser libre le poste de président,
Les postes de secrétaire et trésorier sont à pourvoir,

Après concertation avec les membres présents, ont été élus par l'assemblée générale à l'unanimité :

- * Fabrice Baudinat au poste de président
- * Anne-Sophie Nicault au poste de secrétaire
- * Bruno Regouli au poste de trésorier

Une seconde équipe a aussi été élue par l'assemblée générale à l'unanimité.

- * Elie Guittet au poste de vice-président
- * Jacques Vignault au poste de vice-secrétaire
- * Estelle Fety au poste de vice-trésorière

3ème point : Bilan des activités 2016 / Bilan Financier

Espace Arc en Ciel a réalisé au cours de l'année 2016 : la foire atouts du 1er mai, la soirée cabaret du 18 juin, la belote du 27 novembre et a participé à la Castagnade du 16 octobre offerte par la mairie,

Ces animations se sont auto-financées : le bénéfice perçu lors d'une animation a permis à l'association de financer celle d'après,

L'association a aussi pu investir dans des boîtes de rangement afin de mieux s'organiser,

Le bilan financier est donc positif,

Le bilan de ces activités est avant tout un bilan de bonne humeur et de convivialité, point vital de cette association,

4ème point : Programme 2017

Espace Arc en Ciel dispose maintenant d'un téléphone portable et d'un site internet créé par l'équipe nouvellement en place dans le bureau,

Ces deux atouts permettront à l'équipe de mieux communiquer,

Deux événements sont en cours de préparation,

La foire atouts du 23 avril et la fête de Malarce du 21 juillet,

D'autres animations comme les tournois de carte, la pétanque, ,,,, , se feront tout au long de l'année pour garder le lien social et culturel de notre commune,

5ème point : Adhésion

Le montant de l'adhésion pour l'année 2017 reste inchangé,

Il est d'un montant de 5 euros,

6ème point : Appel à contribution bénévole

L'association part de rien, et ne vit que grâce à la bonne énergie de l'équipe,

Espace Arc en Ciel a besoin d'un QG, de matériel, de financement et d'une forte mobilisation de bénévoles,

Une friteuse généreusement offerte, a été testée ce soir là.... Les frites maison ont un grand avenir dans l'association,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

Signature du président

Signature de la secrétaire